

C H A P I T R E I I I.

Des principes de la Pharmacie Chymique.

O N convient en général que les principes qui composent les mixtes consistent en cinq substances différentes, dont les trois principales sont nommées principes actifs, & les deux moindres, principes passifs. On a donné aux trois premiers le nom de sel, de soufre & de mercure, à cause du grand rapport qu'ils ont avec le sel, le soufre & le mercure naturels. On les appelle actifs, parce qu'ils renferment toute la vertu qui produit l'action. Le sel est estimé le fondement de toutes les saveurs, le soufre, des odeurs & de l'inflammabilité, & le mercure, des couleurs. Le flegme & la terre sont les deux derniers principes, qui ont été nommés passifs, tant pour les distinguer des premiers qu'à cause qu'ils ne peuvent produire aucune action bien considérable; ils sont aussi appelés principes élémentaires, à cause de la conformité qu'ils ont avec l'eau & avec la terre, qui sont les plus grossiers des élémens des Philosophes anciens.

Dans la distillation des mixtes, le flegme insipide qui nous représente l'eau, paroît ordinairement le premier; l'esprit auquel on donne le nom de mercure, vient après; l'huile qu'on appelle soufre, paroît la troisième; le sel sous son propre nom, se trouve le dernier mêlé parmi la terre, laquelle restant dans le filtre après la séparation du sel, est estimée le dernier principe.

Nous voyons néanmoins que les sels des animaux & de certaines plantes s'élèvent dans la distillation parmi les autres substances, & qu'ils montent même les premiers dans leur rectification à cause de leur grande volatilité, & qu'il ne reste que très-peu de sel fixe parmi la partie terrestre qui se trouve au fond après la distillation; nous voyons aussi que le plus souvent le flegme, l'esprit, le sel volatil & l'huile, montent confusément ensemble dans la distillation, & qu'il faut avoir recours à la rectification pour les séparer & pour les purifier; & quoique le flegme & la terre soient nommés principes passifs, & qu'ils ayent en effet beaucoup moins de vertu que le sel, le soufre & le mercure qui sont les principes actifs, ils ne doivent pas néanmoins être méprisés; car outre le rang absolument nécessaire qu'ils tiennent dans la composition des mixtes, ils ont leurs vertus & leurs usages particuliers, lorsqu'ils se trouvent séparés des autres principes par la distillation ou par quelque autre préparation; & c'est ce qui m'oblige à en parler de même que des autres, suivant le rang qu'ils ont accoutumé de tenir dans la distillation.

C H A P I T R E I V.

Du Flegme.

L E flegme est un principe estimé passif, qui s'élève d'ordinaire le premier dans la distillation des mixtes, & sur-tout de ceux dans lesquels il abonde; ceux qui ont reçu les élémens pour principes, ont pris le flegme pour l'élément de

l'eau à laquelle il est assez semblable, lorsqu'il est bien séparé des autres principes. Le flegme, quoique foible en apparence, & presque destitué de consistance, est la substance qui est en plus grande quantité dans la composition des mixtes, & sur-tout dans celle des plantes & des animaux, & même dans celle de leurs parties qui nous paroissent les plus dures & les plus sèches, comme sont les bois & les racines dans les plantes, les os & les cornes dans les animaux.

Le flegme séparé des autres substances du mixte n'est pas destitué de vertus; car il modère l'activité des esprits, il tempère l'acrimonie des sels, si on l'unit à eux; il sert aussi à leur dissolution & à celle de toutes les substances aqueuses; il s'unit aux huiles par l'entremise des sels; il est propre à tirer diverses teintures, & sur-tout celles des substances auxquelles il avoit été joint; il est propre à diverses fermentations, distillations, macérations & à plusieurs autres opérations; il modère la chaleur des huiles; il sert à lier & à unir la terre avec les sels, remédiant à la sécheresse & à la fragilité des derniers; il rafraîchit & humecte étant seul; mais il reçoit facilement l'impression des substances avec lesquels on le mêle; il se corrompt aisément étant mêlé parmi des substances humides étrangères, avançant même leur corruption & leur dissolution; mais il peut être conservé long-temps seul dans une bouteille bien bouchée; il s'évapore facilement au grand air, & encore plus vite au soleil & au feu; il fuit d'ordinaire l'action des esprits, des huiles ou des sels avec lesquels il se trouve mêlé, & dont aussi il peut être en tout temps aisément séparé; il monte dans la distillation en vapeurs assez claires & qui sont bientôt résolues en liqueur; il diffère beaucoup en cela des esprits & des huiles dont les vapeurs sont bien plus épaisses & plus difficiles à résoudre.

C H A P I T R E V.

De l'Esprit.

L'ESPRIT désigné sous le nom de mercure, est une substance acide, aérée, subtile & pénétrante, qui s'élève d'ordinaire dans la distillation après que le flegme est monté; l'esprit est plus ou moins subtil & pénétrant, suivant la différente nature des mixtes d'où il a été tiré; car les esprits de sel, de nitre & de soufre, qui sont tirés des substances dont l'acide fait la principale composition, sont bien plus pénétrants que celui du vinaigre, & celui-ci encore plus pénétrant que ceux du gayac & de l'alun, & par conséquent un esprit plus puissant agira avec beaucoup plus de force que celui qui l'est moins.

Le propre de l'esprit est de pénétrer, d'inciser & d'ouvrir les corps compacts & solides; il ronge, il brise, il dissout, il brûle même certains mixtes & en coagule d'autres, comme sont le sang & le lait, & sert à en séparer les parties terrestres des aqueuses; certains esprits bien déflegmés, mêlés avec l'eau, y excitent une chaleur si grande, qu'on a peine à la souffrir avec la main & à éviter qu'elle ne casse les vaisseaux de verre qui les contenoient. L'esprit éteint promptement la flamme des huiles, il se joint aussi bien vite au sel, & s'y unit quelquefois si étroitement, qu'il n'en peut être séparé que par un feu violent; il chauffe